

ARRETE TEMPORAIRE DEPARTEMENT N° 2023 – DPAT / T-053

portant réglementation de la circulation routière

VOIES	R.D. 112F
P.R.	PR 0 + 750 au PR 1 + 250
COMMUNE	MAIZIERES LES METZ
NATURE DES TRAVAUX	• Travaux de réalisation d'un carrefour giratoire sur la RD112F pour permettre la desserte du futur Pôle Hospitalier ELSAN.
DATES	• Du mardi 30 mai au vendredi 29 septembre 2023
SYSTEME D'EXPLOITATION	<p>➔ Travaux effectués sous circulation routière sur la RD112F :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Neutralisation et-réduction des voies de circulation - Rabattement de la circulation - Circulation sous alternat par feux (schéma CF24) ou manuel par piquets K10 (schéma CF23) selon besoin du chantier - Limitation de vitesse à 50 km/h - Dépassement interdit - Chaussée rétrécie - Protection des zones de chantier par balises type K16, K5c, K5a - Travaux sur giratoire (schéma CF32) <p>➔ Pose de la signalisation le mardi 30 mai à partir de 4h00.</p> <p>➔ Les travaux nécessiteront la coupure de la bretelle (GA112F) d'accès de la RD112E sur la RD112F.</p>
SIGNALISATION TEMPORAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • La signalisation de chantier, de coupure, ainsi que sa maintenance seront à la charge de l'entreprise JEAN LEFEBVRE Lorraine - Sous contrôle du Département – UTT de METZ ORNE et DPAT/DRM/SDIR/SERGT • Signalisation de neutralisation et de rabattement à la charge du Département – UTT de METZ ORNE

**Le Président du Département de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

Vu le code de la route, articles R411.8 et 411-25;
Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales;
Vu la loi 82-623 du 22 juillet 1982 complétant et modifiant la loi 82-213 du 2.03.1982;
Vu l'arrêté départemental portant délégation de signature;
Vu le dossier d'exploitation;

Considérant que la sécurité routière nécessite temporairement la prescription de mesures particulières ;

Sur proposition du Directeur Adjoint en charge de l'Exploitation Routière ;

.../...

ARRETE

Article 1 : Les restrictions visées dans le tableau ci-dessus seront mises en œuvre et signalées conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Livre I - 8ème Partie «Signalisation temporaire» approuvée par décret du 6 novembre 1992.

Ces restrictions seront levées dès que les conditions techniques du chantier le permettront.

Article 2 : Mme le Directeur du Patrimoine et de l'Aménagement des Territoires ;
M. le Général, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle à Metz ;
M. le Commissaire-Divisionnaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique à Metz ;
M. le Directeur de l'Entreprise JEAN LEFEBVRE Lorraine à Woippy ;

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle et au Maire de la Ville de MAIZIERES LES METZ, pour information.

METZ, le 25 / 05 / 2023

Le Président du Département,
Pour le Président et par délégation
Le Directeur des Routes et de la Maintenance



Bénédicte HILT

ARRETE TEMPORAIRE DEPARTEMENT N° 2023 – DPAT / T-053

Ampliation transmise pour exécution à :

- 1 PREFECTURE DE LA MOSELLE - B.P. 71014 - 57034 METZ CEDEX 1
– Service de la Sécurité Intérieure
- 1 M. le Général, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle -
B.P. 85195 - 57075 METZ CEDEX 03
- 1 M. le Commissaire-Divisionnaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique -
BP 41072 – 57036 METZ CEDEX
- 1 M. le Commissaire-Divisionnaire, commandant la Direction Zonale des C.R.S. EST
Caserne Serret - B.P. 70005 – 57160 – CHATEL ST GERMAIN
- 1 M. le Général, Commandant la Région Terre RMD Nord-Est, des Forces Françaises et de
l'élément civil stationnés en Allemagne Etat-Major - Bureau Mouvement Transports -
B.P. 30001 – 57044 METZ CEDEX 1
- 1 M. Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Moselle,
S.D.I.S. – 3, rue Bort-les-Orgues – SAINT JULIEN LES METZ
- 1 Mme le Chef du Pôle Transport – Région GRAND EST – Agence Territoriale de Metz - Pôle
Transport - Place Gabriel Hocquard - CS 81004 – 57036 METZ CEDEX 01
- 1 M. le Maire de la Ville de MAIZIERES LES METZ, pour information.
mairie@maizieres-les-metz.fr

Copie transmise pour information :

3 DEPARTEMENT DE LA MOSELLE : DPAT/DRM/SDER/CORD57 + U.T.T. de METZ ORNE +
DPAT/DRM/SDIR/SERGT

1 Direction Départementale des Territoires : – SRECC / CR

1 KISIO – Services Transports – 32, boulevard Joffre - 54000 NANCY *technicien.lorraine@kisio.com*

1 M. le Directeur de l'Entreprise JEAN LEFEBVRE Lorraine – Voie Romaine – 57140 WOIPPY

ejllorraine@ejl.fr stephane.vanlandschoot@ejl.fr didier.zimmer@ejl.fr

Chrono SDER

METZ, le 25 / 05 / 2023

Le Président du Département,
Pour le Président et par délégation
Le Directeur des Routes et de la Maintenance

Bénédicte HILT